



eip-agri  
AGRICULTURE & INNOVATION

## Nouveaux arrivants en agriculture : modalités d'accès aux moyens de production

Les nouveaux arrivants en agriculture font face à de nombreuses barrières telles que l'accès à la terre, au capital ou à la main d'oeuvre. Le cadre juridique est différent dans chaque pays. Voici divers montages utilisés en Europe et qui peuvent inspirer de nouvelles formes de transmissions et d'installations en France.

### Cadres juridiques pour entrer progressivement dans l'agriculture

**Career-ladder farming** | c'est une entrée par étapes dans une entreprise agricole existante.

👉 un nouvel agriculteur démarre sur une ferme laitière comme employé ou manager, devient producteur laitier avec un contrat interne, puis accède aux responsabilités entrepreneuriales en prenant des parts dans la production laitière. Les revenus dégagés dans les premières étapes lui permettent d'acquérir progressivement des parts de l'outil de production, par exemple du cheptel. Suivant la quantité de travail (ou d'autres moyens de production) qu'il apporte, il reçoit une partie du chiffre d'affaires ou des bénéfices. En suivant ce chemin par étapes, le nouvel agriculteur peut devenir à terme propriétaire de la ferme.

**Land partnerships** | c'est une expression générique pour désigner les formes de coopération entre les propriétaires de foncier agricole et les personnes intéressées pour entreprendre sur ces terres et créer une entreprise rurale ou une ferme.

**Contract farming** | un agriculteur en place sous-traite tout ou partie des opérations sur sa ferme à un prestataire. Ce modèle peut permettre à des cédants de se retirer progressivement de l'agriculture.

**Share farming** | c'est une forme de coopération où les parties prenantes, tout en maintenant des entreprises distinctes, combinent leurs ressources pour produire ensemble : machines, travail, infrastructures, foncier, cheptel, connaissances spécialisées.

**Equity partnership** | les partenaires créent une nouvelle entité juridique pour mettre en commun leur ressources, typiquement l'une des parties apporte le capital tandis que l'autre amène la force de travail et les connaissances. Souvent, celui des partenaires qui amène la force de travail est salarié ou désigné comme chef d'exploitation de la nouvelle entité juridique.

**Junior-senior partnerships** | un jeune agriculteur ou nouvel agriculteur coopère avec un agriculteur établi et expérimenté, qui a besoin d'une personne qualifiée pour le travail, ou qui cherche quelqu'un pour reprendre son activité à long terme. Cette approche est particulièrement intéressante quand les prix du foncier ou de la location sont très élevés, et que l'agriculteur en place est déterminé à faire perdurer l'activité agricole de sa ferme. Différents montages statutaires sont possibles.

**Espaces-test agricoles** | une organisation qui aide les nouveaux entrepreneurs à établir leur activité. Le plus souvent, les espaces-test proposent des locaux, du matériel, un accompagnement à la création d'activité et à l'entrepreneuriat, des conseils techniques ou sur la commercialisation, parfois du capital participatif et même du foncier.

👉 les membres du réseau français RENETA mettent à disposition des moyens de production (foncier, matériel), un hébergement juridique et un accompagnement aux nouveaux arrivants pour qu'ils puissent tester concrètement leur activité.

# New entrants into farming: models to enter agriculture

## Entreprises agricoles à plusieurs

**Entreprises sociales** | elles visent à créer des bénéfices sociaux plutôt que des bénéfices, en utilisant les méthodes commerciales des entreprises. Elles financent leurs activités en combinant un chiffre d'affaires commercial provenant de la vente de leurs produits et services, avec des dons ou des subventions publiques pour les services qu'elles rendent à la société.

👉 Les nouveaux arrivants amènent leur expérience préalable à l'installation pour créer une nouvelle combinaison d'activités commerciales et sociales.

**Coopératives d'entrepreneurs ou SCOP agricoles** | ce sont des entreprises coopératives administrées par les personnes qui y travaillent. Plusieurs personnes mettent en commun leurs ressources et leurs connaissances pour améliorer leurs chances de succès dans l'entrepreneuriat.

👉 Les participants doivent avoir une vision identique, la capacité de travailler en équipe et de prendre des décisions collectives. Cette approche est pertinente pour l'agriculture urbaine et périurbaine, et permet aux entrepreneurs d'articuler des emplois hors de la ferme avec leurs activités agricoles.

## Autres soutiens pour les nouveaux agriculteurs

**Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap)** | système de commercialisation et de financement de l'agriculture basé sur la communauté de citoyens consommateurs.

👉 Ce sont des associations entre producteurs et consommateurs : un groupe de consommateurs paye un montant annuel fixe pour acheter la production d'un producteur et couvrir les besoins alimentaires des familles. Les consommateurs peuvent participer ponctuellement aux travaux de la ferme. Ce système crée une relation forte entre producteurs et consommateurs et peut permettre de préserver les petites fermes familiales.

**Crowdfunding ou financement participatif** | c'est une manière de financer le démarrage d'une entreprise grâce à des dons, des prêts ou des prises de parts de capital.

👉 Cela fonctionne via des plateformes internet qui connectent les porteurs de projet avec les contributeurs.

**Crowdsourcing** | c'est le fait de sous-traiter certaines activités de l'entreprise à des bénévoles, organisés via internet, ce qui permet de gagner du temps ou de mobiliser des compétences que l'on n'a pas.

## Vous souhaitez en savoir plus ?

Le rapport final du Focus Group « Nouveaux arrivants en agriculture » donne une vision d'ensemble du sujet ainsi que des éclairages utiles sur la définition d'un nouvel arrivant en agriculture, l'accès à la terre et aux marchés, les systèmes de conseils et d'appuis, et d'autres sujets.

[Téléchargez le rapport final](#)

[Visualisez l'information synthétisée sur la fiche nouveaux arrivants](#)

[Trouvez les membres du Focus Group des 15 pays grâce à la page web du Focus Group](#)

Contact : PEI-AGRI Service Point - 72 Avenue de la Toison d'Or - 1060 Bruxelles - BELGIQUE  
Tel + 32 2 543 73 48 - [servicepoint@eip-agri.eu](mailto:servicepoint@eip-agri.eu) - [www.eip-agri.eu](http://www.eip-agri.eu)

## Rejoignez le réseau du PEI-AGRI!

Inscrivez-vous sur le site du PEI AGRI : vous y trouverez des pairs, des projets, des idées et des ressources pour catalyser l'innovation en agriculture, foresterie et horticulture.